

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

**55, rue des Francs-Bourgeois
75004 - PARIS**

OPERATION

AMENAGEMENT DE DEUX SALLES INFORMATIQUES

DOCUMENT

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

LOT 2

CLOISONS CF – CONTRE-CLOISON

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
(D.C.E.)**

B. E. T. MASSON

18, Rue Théodore Deck – 75015 PARIS

☎ 01. 40. 60 46.20 / 📠 01.40.60.75.84

E-mail : contact@betmasson.com

Février 2008

SOMMAIRE

2 – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	3
2.01 – DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE	3
2.02 – CONNAISSANCE DU DOSSIER TCE	3
2.03 – DOSSIER TECHNIQUE	3
2.04 – PERFORMANCES EXIGEEES	4
2.05 – CHOIX DES MATERIAUX – ECHANTILLONS	4
2.06 – PROTECTIONS	5
2.07 – CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET OPTIONS TECHNIQUES	5
2.08 – CHOIX DES TEINTES DE FINITION DES BACS	6
2.09 – DISPOSITIONS DE MONTAGE ET CONTRAINTES DE SITE	6
3 – TRAVAUX	7
3.01 – CLOISONS DE DISTRIBUTION CF 1 HEURE COTEES 100 MM EPAISSEUR	
7	
3.02 – CLOISONS DE DISTRIBUTION COTEES 100 MM EPAISSEUR	8
3.03 – TROUS, RESERVATIONS, BOUCHEMENTS, SCHELEMENTS ET RACCORDS	9
3.04 – PROTECTION DES ARETES	10
3.05 – PROTECTIONS – GRAVOIS – NETTOYAGES	10
4 – LIMITES DE PRESTATIONS	11
<u>AVEC LES PRESTATIONS :</u>	
CLOISONS AMOVIBLES	
ELECTRICITE	
CVC PLOMBERIE	

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

2 – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

2.01 Documents techniques de référence

Les travaux objet du présent lot seront exécutés conformément aux prescriptions des Règlements, Normes, Documents Techniques et Textes réglementaires de toutes sortes applicables aux éléments du programme constitutifs de l'opération projetée, tels que définis au chapitre « Généralités » ci-avant et ce, tant en ce qui concerne les prescriptions techniques d'exécution que les prescriptions concernant la sécurité, la protection contre l'incendie, etc..

On distinguera, entre autres :

- les Documents Techniques Unifiés
- les Normes AFNOR
- les cahiers et avis du CSTB
- les recommandations d'emploi et de mise en œuvre des fabricants
- les règlements de sécurité et de protection des bâtiments soumis au « Code du Travail » contre l'incendie, etc..,

étant rappelé que la liste ci-dessus n'est pas limitative.

En tout état de cause, la proposition de l'Entreprise sera basée sur les prescriptions des documents de référence en vigueur à la date de son offre.

2.02 Connaissance du dossier TCE

L'Entreprise est réputée avoir une parfaite connaissance des documents descriptifs de TCE et, en particulier, de ceux dont les ouvrages sont liés d'une quelconque manière à ceux du présent lot.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

2.03 Dossier technique

Les plans guides joints au Dossier de Consultation et les prescriptions du présent document, sont destinés à servir de base pour la détermination de l'offre de l'Entreprise.

Tous les plans et détails complémentaires, de même que les plans d'atelier ou de fabrication, seront à la charge de l'Entreprise, compte tenu des prescriptions du chapitre « Généralités » ci-avant.

Ces documents seront soumis au Maître d'Oeuvre pour approbation, avant toute mise en fabrication, étant entendu que les dimensions ou sections d'ouvrages décrites au cours du présent document sont à considérer comme des minima devant être augmentés, si le résultat des calculs le justifie, sans modification du prix remis par l'Entreprise.

Tous documents nécessaires à la parfaite compréhension de l'offre seront joints à la proposition de l'Entreprise :

- plans et détails, avec répartition du calepinage sur les bases indiquées aux plans joints au DCE
- descriptif détaillé des matériels proposés
- procès-verbaux d'essais (feu, acoustique, mécanique, etc..)
- références.

2.04 Performances exigées

D'une manière générale, l'Entrepreneur titulaire du présent lot est obligé de respecter les performances de réalisation in situ imposées dans chaque article du CCTP correspondant aux ouvrages du présent lot.

a) – Isolement acoustique

Les ouvrages confectionnés et les fournitures des éléments proposées doivent procurer une isolation acoustique minimale, selon typologie et emplacement propre, répondant aux demandes exigées par le Maître d'Oeuvre.

Nota

- Les performances acoustiques exigées concernent les ouvrages confectionnés et mise en œuvre intégrant tout élément de raccordement.

b) – Résistance au feu

Toutes les ouvrages confectionnés et les fournitures des éléments proposées mises en œuvre devront être classées M0 et M 1 (incombustibles) respectivement et présenter un degré CF/PF compatible avec le classement des locaux.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

2.05 Choix des matériaux – Echantillons

L'Entreprise établira sa proposition sur les matériaux définis au présent document, ou sur des produits équivalents, sous réserve qu'ils présentent les mêmes caractéristiques et fassent l'objet d'un agrément ou d'un avis technique dans les mêmes conditions.

Après accord du Maître d'Oeuvre sur les matériaux retenus, un échantillon correspondant à chaque type de composant sera exposé au bureau de chantier.

Cette prescription concerne en particulier les objets manufacturés entrant dans la composition des ouvrages du présent lot tels que : ossatures, plaques de plâtre, trappes de visite, découpes, calfeutrements, etc..

2.06 Protections

L'Entreprise sera responsable de la protection de ses ouvrages, aussi bien avant qu'après pose, et ce, jusqu'à la réception des travaux.

2.07 Conditions de mise en œuvre et options techniques

Les éléments confectionnés et les fournitures prévues au présent lot doivent être conformes aux spécifications des Avis Techniques et sont prévus mis en œuvre sur des ossatures métalliques en acier galvanisé par l'intermédiaire d'attaches réglables.

Tous les éléments de rattrapage et les habillages de parement tels que les calfeutrements, les fileurs, etc., seront exécutés avec le plus grand soin et confectionnés de manière à ce qu'ils soient aisément démontable pour assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment, avec interposition de joints garantissant les niveaux acoustiques et degrés CF exigés, le cas échéant.

- ce système doit permettre toutes modifications ultérieures sans nécessiter ni modifications ni retouches aux éléments adjacents

L'Entrepreneur du présent lot doit l'établissement des plans de fabrication et de calepinage de ses ouvrages et des éléments spéciaux de rattrapage avant tout commencement d'exécution.

Ces plans seront soumis à l'approbation du Maître d'Oeuvre qui se réserve d'y apporter toutes modifications jusqu'à la complète mise au point.

La fixation de ses ouvrages comportera un système de réglage permettant d'absorber les différences en longueur, hauteur pour assurer une parfaite planéité des cloisons sèches, dans la limite des tolérances normalisées. La fixation des ossatures doit être effectuée directement sur les ouvrages de structure.

- des passages horizontaux et verticaux seront prévus dans les plénum pour permettre l'installation des fileries et appareils des courants forts et courants faibles. Ces passages seront largement dimensionnés et constitués selon indications des détails joints au DCE, avec des caches ou des capots démontables.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

- en ce qui concerne les trous à réserver pour les appareillages électriques (luminaires, spots et boîtiers divers), ceux-ci devront être exécutés en usine sur détails à fournir par le lot « Electricité », y compris pour les équipements de contrôle d'accès, étant précisé que les ouvrages concernés comporteront des modules complémentaires de section appropriée permettant d'y incorporer les appareillages électriques, le cas échéant.

- les éléments présenteront un parement fini d'usine rigoureusement plan, sans bosses et sans creux, offrant des conditions d'entretien faciles et une excellente tenue dans le temps, avec possibilité de réapprovisionnement à l'identique.
Ce parement devra permettre d'obtenir différentes décorations personnalisées en fonction de la localisation des ouvrages, selon les choix du Maître d'Oeuvre.

- Pour la détermination de son offre, chaque Entreprise basera sa proposition sur les parements définis au DCE et indiquera, en variante, l'incidence représentée par les différentes adaptations possibles à partir de la gamme de ses fabrications.

2.08 Choix des teintes de finition des ossatures

1 – Laquages de finition

Tous les ouvrages métalliques apparents de cloisons sèches comporteront un pré-laquage d'usine de teinte au choix du Maître d'Oeuvre.

2.09 Dispositions de montage et contraintes de site

En ce qui concerne les dispositions de montage, l'Entreprise se référera aux indications des détails types de fixations, traitements d'angles, etc., joints au DCE

Il est par ailleurs souligné que les descriptions d'ouvrages qui suivent sont à considérer comme des principes génériques, l'Entreprise devant tenir compte de tous les détails et raccords spécifiques indiqués aux pièces graphiques du DCE et/ou à élaborer suivant les contraintes de site.

3 – TRAVAUX

Les localisations par types des ouvrages dus au présent titre sont indiquées aux plans et détails joints au DCE.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

3.01 Cloisons de distribution CF 1 heure cotées 120 mm épaisseur

Ces cloisons sont réalisées à partir du système « PREGYMETAL D120/70-50/60A » ou équivalent, de 120 mm d'épaisseur, constituées d'une ossature métallique en profilés galvanisés de 70 mm (montants, traverses haute et basse) et de deux parements constitués chacun de deux plaques de plâtre Haute Dureté renforcé type « PREGYDECO » de 12,5 mm d'épaisseur à bords droits, et insérant deux matelas de laine minérale PAR de 45 mm, type VA2, de densité comprise entre 10 > 15 kg/m³.

Performances de réalisation

Résistance au feu : coupe-feu 1 heure

Indice d'isolation phonique du résultat d'essai théorique : $R_w+C = 50$ dB

Hauteur : toute hauteur (de dalle à dalle).

Réalisée droite en système à ossature métallique galvanisée et parement en plaques de plâtre à parement double "PREGYDECO" ou équivalent destiné à être peint, du type « 98/48 » avec matelas d'isolation phonique intégrer, ces cloisons sont montées toute hauteur de dalle à dalle

Mise en oeuvre du produit conformément à l'avis technique du CSTB, et aux spécifications du fabricant, compris toutes sujétions de vis, produits de colle, cintrage des plaques à la demande, tous accessoires et petites fournitures nécessaires à une parfaite finition.

Dimensions

Selon plans et détails du Maître d'Oeuvre :

Hauteur : Toute hauteur 4,30 m environ (de dalle à dalle)

Conception et forme:

Selon plans et détails du Maître d'Oeuvre

Compris toutes sujétions tous les raidisseurs et renforts nécessaires y compris pour fixation des éléments lourds, de réservations, de taille de feuillures et de saignées, façon de trous pour encastrement partiel et scellements et raccords nécessaires pour parfaite finition.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Le prix proposé par l'Entrepreneur comprend toutes les sujétions particulières d'exécution, en outre :

- * toutes les parties de cloison en plénum de plancher et de plafonds lourds formant barrières CF et barrières phoniques.
- * tous les raidisseurs et renforts nécessaires y compris pour fixation des éléments lourds, notamment dans les zones informatiques.
- * l'habillage en double plaques des tableaux et voussures au droit des portes intérieures et de tous les parements vus,
- * toutes les réservations et découpes nécessaires compris calfeutrement pour passage de câbles, tuyauteries, gaines CVC, etc.,
- * toutes les protections d'angle saillant par baguettes d'angles métalliques toute hauteur régnant avec le nu des cloisons,
- * la pose de bâtis dormant de trappes, de portes, etc..., incorporées dans les cloisons, la fourniture et leur implantation incombant au lot «Menuiserie Intérieure »,
- * l'exécution des joints en creux en jonction entre les cloisons et les ouvrages de structure, avec emploi des profilés métalliques d'alliages extrudés du type « Filets d'encadrement de 12,5 mm » des Etablissements « Plâtres LAFARGE » ou équivalent sur fourrures en bois à la charge du présent lot,
- * le traitement des joints entre plaques avec produits préconisés par le fabricant.
- * le calfeutrement entre les poteaux métalliques encoffrés, les cloisons en plâtre et les menuiseries extérieures de façades, réalisé en cloison dito avec des performances identiques.

Localisation

Suivant indications des plans du BET Technique, et notamment :

Au niveau R + 1 :

Cloisons Coupe Feu 1 heure cotées 120 mm d'épaisseur finie, situées au droit des locaux suivants, à savoir :

- * Cloisons CF 1 heure entre Zone informatique CMP BANQUE et zone informatique PROVISOIRE.
- * Cloisons CF 1 heure entre le sas créé et zone informatique PROVISOIRE.
- * Cloisons CF 1 heure entre Zone informatique CMP et zone informatique PROVISOIRE donnant sur rampe.
- * Cloisons CF 1 heure entre Zone informatique CMP BANQUE et zone informatique CMP.
- * Cloisons CF 1 heure entre Zone informatique CMP BANQUE et le sas créé.
- * Cloisons CF 1 heure entre Zone informatique CMP et le sas créé.

L'ensemble selon nouvel aménagement du présent projet.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

3.02 Contre-cloisons en doublage cotées 73 mm épaisseur

Ces contre-cloisons sont réalisées à partir du système « PREGYMETAL C73/48-25/60 » de 75 mm d'épaisseur totale, constituées d'une ossature métallique en profilés galvanisés de 48 mm (montants, traverses haute et basse) d'un parement constitué de deux plaques de plâtre Haute Dureté renforcé type « PREGYDECO » ou équivalent, en face de parement destiné à être peint, de 12,5 mm d'épaisseur à bords droits et insérant un matelas de laine minérale PAR de 50 mm, type VB2, de densité comprise entre $10 > 15 \text{ kg/m}^3$.

Performances de réalisation

Résistance au feu : néant

Indice d'isolation phonique du résultat d'essai théorique : $R_w+C = 35 \text{ dB}$.

Poids de la contre-cloison : 35 kg/m^2 .

Hauteur : toute hauteur (de dalle à dalle).

Mise en oeuvre du produit conformément à l'avis technique du CSTB, et aux spécifications du fabricant, compris toutes sujétions de vis, produits de colle, cintrage des plaques à la demande, tous accessoires et petites fournitures nécessaires à une parfaite finition.

Le prix proposé par l'Entrepreneur comprend toutes les sujétions particulières d'exécution, en outre :

- *tous les raidisseurs et renforts nécessaires y compris pour fixation des éléments lourds,
- *l'habillage en double plaques des tableaux et voussures au droit des portes intérieures et de tous les parements vus,
- *toutes les réservations et découpes nécessaires compris calfeutrement pour passage de câbles, tuyauteries, etc.,
- *toutes les protections d'angle saillant par baguettes d'angles métalliques toute hauteur régissant avec le nu des cloisons,
- *la pose de bâtis dormant de trappes, de portes, etc., incorporées dans les cloisons, la fourniture et leur implantation incombant au lot «Menuiserie Intérieure »,
- *exécution des joints en creux en jonction entre les cloisons et les ouvrages de structure, avec emploi des profilés métalliques d'alliages extrudés du type « Filets d'encadrement de 12,5 mm » des Etablissements « Plâtres LAFARGE » ou équivalent, sur fourrures en bois à la charge du présent lot,
- *le traitement des joints entre plaques avec produits préconisés par le fabricant.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Localisation

Suivant indications des plans du BET Technique, et notamment :

Au niveau R + 1 :

Contre cloisons en doublage cotées 73 mm d'épaisseur finie, situées dans les locaux suivants, à savoir :

- * En doublage des murs existants dans la zone informatique CMP BANQUE.
- * En doublage du mur existant dans la zone informatique CMP.

L'ensemble selon nouvel aménagement du présent projet.

3.03 Trous, réservations, bouchements, scellements et raccords

L'ensemble des réservations, dans ses ouvrages et dans les cloisons en plaques de plâtre et en carreaux de plâtre, à l'exécution des travaux de tous les corps d'état est prévu réalisé à la charge du présent lot.

De même, les scellements, les calfeutrements, les rebouchements et les raccords d'enduit nécessaires à tous les corps d'état sont réalisés par l'Entrepreneur titulaire du présent lot, étant entendu que les entreprises concernées devront assurer le maintien parfait de leurs ouvrages, dans l'attente et pendant l'exécution du scellement, calfeutrement ou rebouchage.

Les demandes tardives des autres corps d'état sont à la charge de ces derniers.

Localisation

Suivant indications des plans du BET Technique, et notamment :

Au niveau R + 1 :

Pour l'ensemble du chantier, étant entendu que toutes les demandes à prendre en compte sont prévues fournies à l'Entrepreneur du présent lot, 15 jours avant exécution des ouvrages correspondants.

Les demandes tardives des autres corps d'état sont à la charge de ces derniers.

L'ensemble selon nouvel aménagement du présent projet.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

3.04 Protection des arêtes

Fourniture et mise en place de cornières métalliques galvanisées, toute hauteur, compris façon d'entailles pour mise en place, dans les éléments en plâtre.

Localisation

Suivant indications des plans du BET Technique, et notamment :

Au niveau R + 1 :

En protection toute hauteur des angles saillants de toutes les cloisons et contre cloisons prévues au titre du présent lot.

L'ensemble selon nouvel aménagement du présent projet.

3.05 Protections – Gravois – Nettoyages

L'Entreprise doit prévoir toutes les protections, l'évacuation de ses propres gravois et le nettoyage de ses ouvrages et des locaux dans les conditions exposées aux articles ci-avants.

4 - LIMITE DE PRESTATION

Limite de prestation entre la plâtrerie et les prestations techniques

Avec les cloisons modulables :

pour déterminer le type de mannequin en bois à installer dans les cloisons en plaques de plâtre pour équipement des blocs-portes du lot Cloisons

pour déterminer le type et la nature de fixations dans chaque cloison recevant des fixations mécaniques pour équipement du présent lot

Avec l'électricité :

pour intégrer les prises de courant et les passages techniques (câblage & fileries)
pour la mise en place de fourreaux CF, le cas échéant

Avec la CVC - plomberie :

pour intégrer les grilles de ventilations et les passages techniques (gainés & tuyaux)
pour la mise en place de fourreaux CF, le cas échéant